



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 7 novembre 2017 au salon du personnel.

## **PRÉSENCES**

Mmes CYR, Marie-Andrée, ENSEIGNANTE  
GENDRON, Évelyne, ENSEIGNANTE  
GEOFFROY, VALERIE, ENSEIGNANTE  
LABELLE, Geneviève, PRÉSIDENTE ET REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
LAROUCHE, Hélène, DIRECTRICE  
LAROSE, Cynthia, PARENT  
ROBICHAUD, Cynthia, REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE  
SÉGUIN, MARIE-JOSIANNE, REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS LA COMMISSION SCOLAIRE  
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE  
MM. CHAGNON, Steve, REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS LA COMMISSION SCOLAIRE  
COURCHESNE, Patrick, PARENT  
LAMOUREUX, Gilles, REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTE

## **ABSENCE**

Mme BOURGEOIS, Christine, PSYCHOEDUCATRICE

## **1. ACCUEIL**

### **1.1. Présences et quorum**

Quorum constaté, la réunion peut débuter.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-17/18-14 IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Larose

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point suivant :

9.4 *Élection d'un substitut au Comité de parents de la Commission scolaire*

**Adopté**

## **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2017**

CE-17/18-15 IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que le procès-verbal soit accepté avec la correction d'orthographe au point suivant :

11.3 Marche 1-2-3 : *La prévision de fonds amassés*

**Adopté**

## **4. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

## 5. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

- Voyage à Toronto  
La même compagnie que l'an dernier a été retenue.
- Marche 1-2-3  
Un montant de 6 800 \$ a été amassé. Le montant est significativement plus bas que les années antérieures probablement parce que le projet éducatif n'est pas encore retenu. Quelques propositions de projets éducatifs seront présentées aux parents dans les prochaines semaines.
- Débarcadère  
Les autorités policières ont été demandées pour faire de la surveillance aux alentours de l'école. Certains comportements non adéquats ont été réprimandés par les autorités policières, dont un constat qui a été émis. La direction surveille de très près la sécurité aux alentours de l'école pour s'assurer que tous les automobilistes et piétons respectent les consignes pour éviter des incidents.

## 6. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

## 7. LES RAPPORTS ET LA REDDITION DE COMPTES

### 7.1 Rapport de la présidente

Aucun sujet.

### 7.2 Rapport de la directrice

Nous sommes en période de plans d'intervention et période de rencontres avec les enseignants pour voir si des ajustements doivent être apportés avec certains élèves ou groupes d'élèves.

Le premier bulletin sera envoyé la semaine prochaine et les rencontres de parents-enseignants auront lieu après la remise de bulletin.

## 8. TRAVAUX DU CONSEIL

### 8.1 Convention de gestion et de réussite éducative

Dorénavant un seul document sera présenté, soit le projet éducatif. Dans la convention, on maintient les mêmes buts et les mêmes moyens. Seulement quelques ajustements de termes ont été apportés ainsi que quelques précisions. La convention a été adoptée par le personnel en octobre dernier et il est important de savoir que les enseignants sont dissociés des cibles chiffrées.

CE-17/18-16 IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Geoffroy

Que la convention de gestion et de réussite éducative soit adoptée telle que présentée.

**Adopté**

## **8.2 Demande d'autorisation équipe des Titans**

Demande de modification au calendrier pour les membres de l'équipe des Titans. On demande que les membres des Titans aient la permission de quitter l'école à 15 h15, sept fois dans le calendrier, pour leur permettre de se rendre à des joutes de volley-ball dans d'autres écoles.

CE-17/18-17 IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que la modification au calendrier pour les membres de l'équipe des Titans soit acceptée pour sept joutes.

**Approuvé**

## **8.3 Nouvelles mesures, résolution**

La direction explique au CÉ la façon dont le budget est géré. L'intention est de suivre le budget de très près pour répondre aux critères établis par le MEES.

Les sommes versées dans les trois mesures sont :

- Mesure no 15024 : 50 683 \$ ;
- Annexe 49 : 21 355 \$ ;
- Mesure no 15170 : l'ajout de 7.5 heures de services de TES représente environ 9 500 \$.

CE-17/18-18 IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Larose

Que les nouvelles mesures soient approuvées.

**Approuvé**

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

### **9.1 Service de la cafétéria 2018-2019**

La direction annonce l'intention d'abolir le service de la cafétéria en 2018, car l'investissement serait trop élevé pour rendre la cuisine conforme aux normes (hottes et gicleurs). La majorité des membres du CÉ s'est objectée à l'abolition. Une longue discussion sur le sujet a été activée pour trouver des solutions afin de garder le service de cafétéria. Les membres ont proposé de mettre en place une campagne de financement pour ramasser les fonds nécessaires. Une demande de soumission réelle des coûts pour la mise aux normes sera demandée par la direction et un suivi serré sera effectué auprès des membres du CÉ afin de mettre en place rapidement un comité spécial pour le projet « Cafétéria ».

### **9.2 Plan d'engagement vers la réussite, sondage aux parents**

Un communiqué sera envoyé d'ici le 15 novembre pour aviser d'un sondage qui devra être complété par les parents de l'école et également par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

### **9.3 Agrandissement**

Le projet est actuellement en phase « embryonnaire ». La direction doit répondre à plusieurs questions de la part des responsables du projet pour évaluer la configuration de l'agrandissement. La configuration de la nouvelle partie de l'école est évaluée avec des architectes pour respecter les besoins de l'école. Pendant les journées pédagogiques, une étude de sol sera également effectuée. La direction va tenir au courant le CÉ au fur et à mesure de l'avancement du projet.

## 9.4 Élection d'un substitut au Comité de parents de la Commission scolaire

Monsieur Steve Chagnon qui avait été élu *substitut au Comité de parents* doit se retirer pour des raisons personnelles. Madame Marie-Josianne Séguin est donc la seule représentante au Comité de parents de la CS, mais celle-ci présente aussi un enjeu d'horaire et une difficulté à se présenter à toutes les rencontres mensuelles. Aucun membre du CÉ ne se présente comme *substitut*. Il est donc convenu que madame Marie-Josianne Séguin sera la seule représentante de l'école, mais en l'absence d'un *substitut* et en cas de non-possibilité de se présenter aux rencontres, l'école n'aura donc aucun représentant au Comité de parents de la Commission scolaire.

## 10. INFORMATIONS

### 10.1 Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire

Aucun représentant n'était présent à la rencontre du 19 octobre 2017. La prochaine rencontre aura lieu le 9 novembre et lors de cette rencontre, il y aura l'approbation du calendrier scolaire 2018-2019. Le CÉ suggère de demander de déplacer la journée pédagogique du mois d'octobre au lendemain de l'Halloween.

### 10.2 Mot des enseignants

- En 2<sup>e</sup> année, il y a eu l'activité Zoomobile qui a été très appréciée.
- La danse d'Halloween a été un très grand succès. Le déroulement et la transition entre *la danse des petits* et *la danse des grands* se sont mieux déroulés que les années antérieures grâce à un nouveau système mis en place. Quelques ajustements restent à apporter l'an prochain, mais la formule risque de demeurer très semblable.

### 10.3 Mot du service de garde

La journée pédagogique du 20 octobre s'est bien déroulée. La sortie a été bien populaire. Prochaines journées pédagogiques en novembre : une journée avec une sortie est prévue et l'autre sera une journée maison. On remarque que les journées pédagogiques avec sorties sont beaucoup plus populaires.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-17/18-19 IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que la présente séance soit levée.

**Adopté**

---

Président(e)

---

Direction d'école